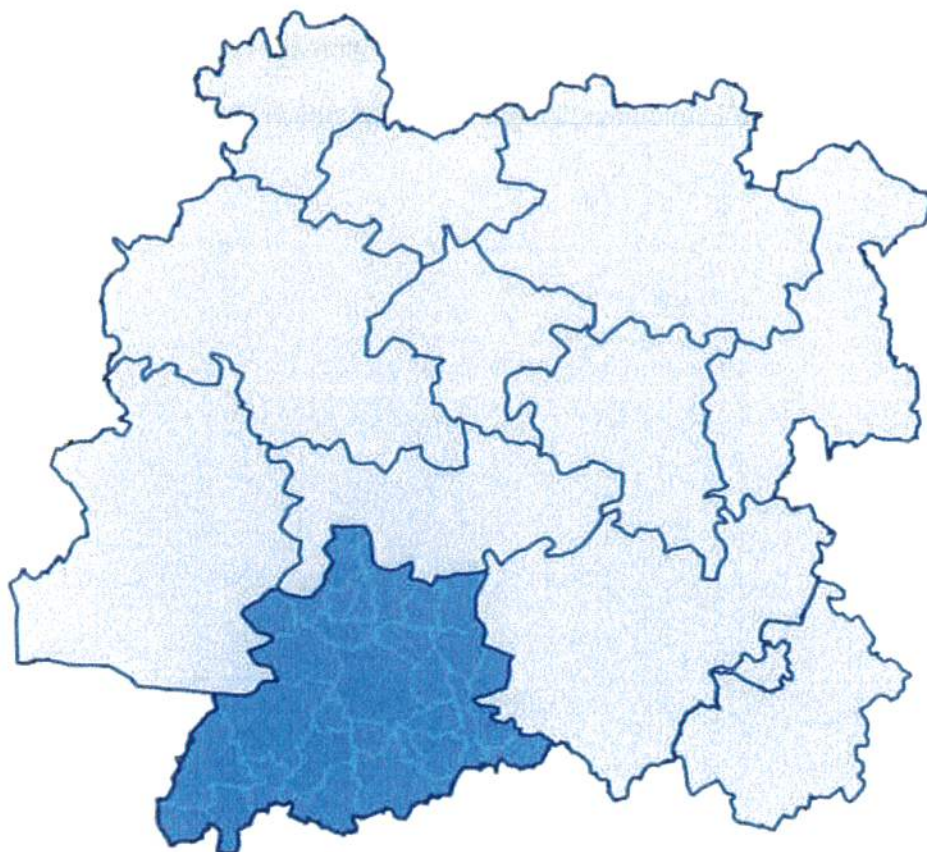


Annexe 1 – Diagnostic

La Communauté de communes Albret communauté

Eléments de diagnostic préalable à
la signature d'une CTG

*Service mutualisé Etudes et Statistiques pour la Caf du Lot-et-
Garonne*



Caractéristiques du territoire

1.1. La population

Située au Sud du Lot-et-Garonne, la communauté de communes Albret communauté regroupe 33 communes (Andiran, Barbaste, Bruch, Buzet-sur-Baïse, Calignac, Espiens, Feugarolles, Fieux, Francescas, Fréchou, Lamontjoie, Lannes, Lasserre, Lavardac, Mézin, Moncaut, Moncrabeau, Montgaillard-en-Albret, Montagnac-sur-Auvignon, Montesquieu, Nérac, Nomdieu, Pompiey, Poudenas, Réaup-Lisse, Sainte-Maure-de-Peyriac, Saint-Pé-Saint-Simon, Saint-Vincent-de-Lamontjoie, Saumont, Sos, Thouars-sur-Garonne, Vianne, Xaintrilles) de taille variable (82% des communes ont moins de 1000 habitants, une commune a plus de 7000 habitants). Au 1er janvier 2022, ce territoire compte 25 937 habitants, soit 7,8% de la population du département du Lot-et-Garonne. La densité moyenne de ce territoire est peu élevée (35 habitants au km²) et en-dessous de celle de l'ensemble du département (61,7 habitants au km²) (Source : Insee 2020).

Entre les recensements 2014 et 2020, la population de la communauté de communes Albret communauté a diminué annuellement de -0,3% en raison d'un solde migratoire positif (+0,2%/an) qui n'arrive pas à contrebalancer un solde naturel déficitaire (-0,6%/an).

Au sein même de ce territoire, on observe des disparités :

- 11 communes ont leur population qui augmente en raison d'un solde migratoire positif. Pour 5 d'entre-elles, on observe un solde naturel positif ou nul.
- Deux communes ont leur population qui stagne.
- 20 communes ont leur population qui diminue.

- 1 Population municipale, 2020 Source : Insee, Recensement de la population - RP
- 2 Évol. annuelle moy. de la population, 2014-2020 (%) Source : Insee, Série historique S, RP et facteur presse

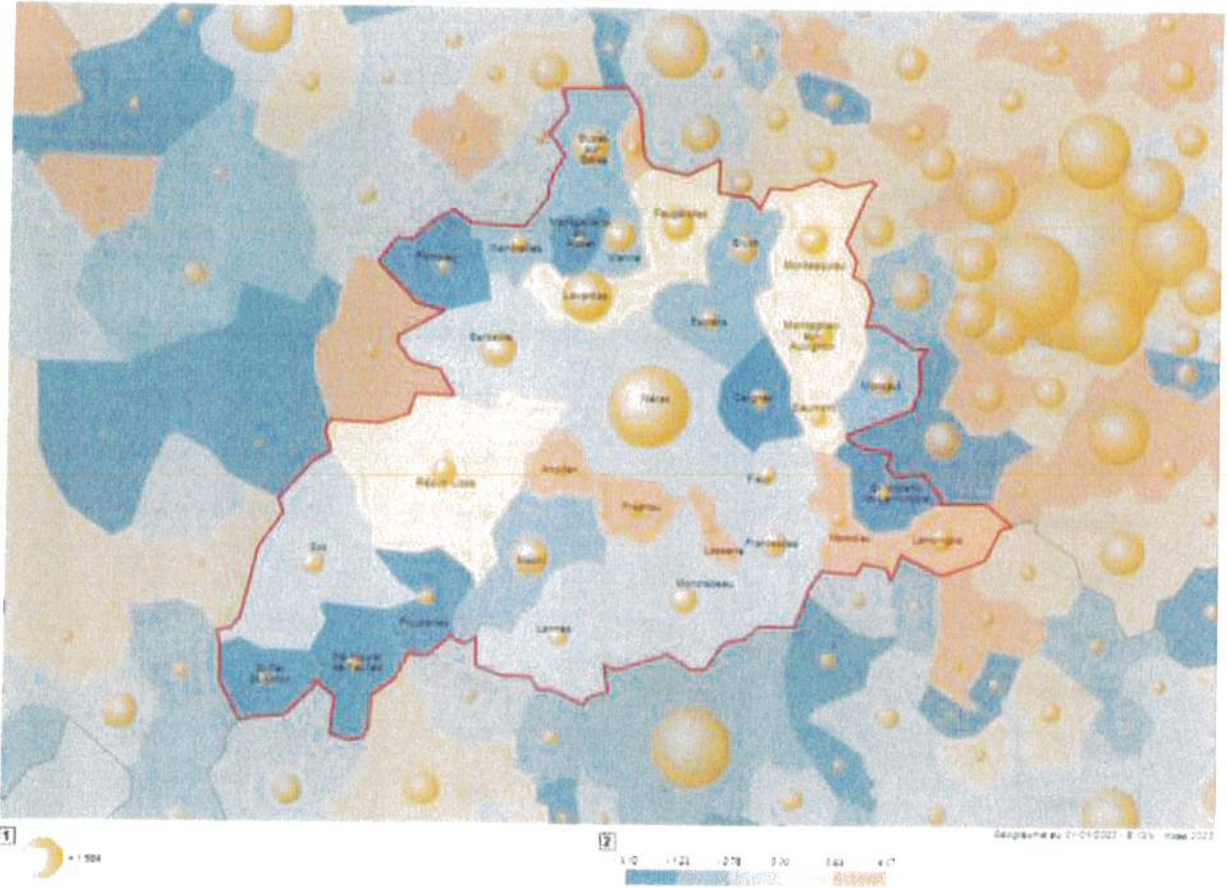


Tableau : évolution de la population

Population	Population en 2020	Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2020	Variation de la population : taux annuel moyen entre 2014 et 2020, en %	dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2014 et 2020, en %	dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2014 et 2020, en %
Andiran	240	24,3	1,6%	0,1%	1,5%
Barbaste	1501	38,8	0,0%	-0,4%	0,4%
Bruch	729	45,9	-0,9%	-0,1%	-0,9%
Buzet-sur-Baïse	1257	59,4	-0,8%	-0,1%	-0,7%
Calignac	476	25,9	-1,8%	-0,1%	-1,8%
Espiens	363	20,8	-1,0%	0,3%	-1,3%
Feugarolles	1007	42,3	0,6%	-0,7%	1,3%
Fieux	346	23,3	-0,3%	-0,5%	0,2%
Francescas	738	34,8	-0,1%	-2,1%	2,0%
Fréchou	228	19,0	1,5%	-0,2%	1,8%
Lamontjoie	586	33,0	2,3%	-2,2%	4,5%
Lannes	365	11,3	-0,8%	-0,4%	-0,4%
Lasserre	94	14,5	4,1%	0,2%	3,9%
Lavardac	2278	150,9	0,5%	-0,6%	1,1%
Mézin	1465	46,4	-1,2%	-0,9%	-0,3%
Moncaut	587	37,2	-0,9%	0,4%	-1,3%
Moncrabeau	736	14,7	-0,1%	-0,6%	0,4%
Montgaillard-en-Albret	171	20,0	-1,4%	-0,5%	-0,9%
Montagnac-sur-Auvignon	641	28,3	0,8%	0,0%	0,8%
Montesquieu	767	30,0	0,0%	0,0%	0,0%
Nérac	6854	109,3	-0,6%	-0,7%	0,2%
Nomdieu	253	20,1	1,2%	0,4%	0,8%
Pompiey	203	10,4	-2,1%	0,3%	-2,4%
Poudenas	207	12,0	-3,1%	-0,7%	-2,4%

Réaup-Lisse	602	8,5	0,3%	-0,3%	0,6%
Sainte-Maure-de-Peyriac	310	13,4	-1,7%	-0,4%	-1,3%
Saint-Pé-Saint-Simon	192	11,0	-1,9%	-0,5%	-1,5%
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	231	15,1	-1,8%	-0,6%	-1,2%
Saumont	258	38,3	0,4%	-1,0%	1,4%
Sos	653	12,3	-0,5%	-2,2%	1,7%
Thouars-sur-Garonne	223	55,3	0,9%	0,1%	0,8%
Vianne	988	100,6	-0,8%	-0,6%	-0,2%
Xaintrailles	388	37,8	-1,1%	0,1%	-1,2%
CC Albret Communauté (200068948)	25 937	35,0	-0,3%	-0,6%	0,2%
Lot-et-Garonne (47)	330 844	61,7	-0,1%	-0,3%	0,1%

Sources : Insee, RP2014 et RP2020 exploitations principales

En 2020, la répartition par classe d'âge de la population de la CC Albret communauté diffère sensiblement de celle observée sur l'ensemble du département du Lot-et-Garonne. Les 60 ans et plus représentent 36,4% des habitants du territoire (contre 33,7% à l'échelle départementale). Les moins de 20 ans représentent plus d'un cinquième des habitants de la CC Albret communauté (20,6% contre 21,3% sur le département). Au sein du territoire, même si l'ensemble des communes (à l'exception de Moncaut) ont une proportion de 60 ans et plus supérieure à celle des moins de 20 ans, on observe cependant des disparités :

- 13 communes (*Andiran, Bruch, Buzet-sur-Baïse, Calignac, Espiens, Feugarolles, Moncaut, Montagnac-sur-Auvignon, Montesquieu, Nomdieu, Pompiéy, Réaup-Lisse, Saumont*) ont une proportion de moins de 20 ans supérieure au taux départemental dont 4 (*Espiens, Moncaut, Nomdieu, Pompiéy*) avec un taux qui dépasse les 25%.
- 10 communes (*Francescas, Fréchou, Lannes, Mézin, Poudenas, Sainte-Maure-de-Peyriac, Saint-Pé-Saint-Simon, Sos, Vianne, Xaintrailles*) ont plus de 2 habitants sur cinq qui ont 60 ans et plus. A noter que la commune de Sos a plus de la moitié de sa population qui est âgée de 60 ans et plus (53%).

Tableau : Age de la population

Source : Insee, RP2020	Moins de 15 ans	15 – 19 ans	20 – 24 ans	25 – 59 ans	60 – 74 ans	75 ans et plus
Andiran	16,1%	6,1%	1,9%	43,0%	23,8%	9,0%
Barbaste	14,0%	6,6%	4,7%	40,2%	22,7%	11,9%
Bruch	17,7%	6,6%	2,6%	42,9%	18,6%	11,5%
Buzet-sur-Baise	15,3%	6,5%	4,1%	39,2%	23,1%	11,8%
Calignac	17,4%	6,7%	1,9%	45,8%	18,3%	10,0%
Espiens	18,5%	6,6%	4,0%	41,5%	19,3%	10,0%
Feugarolles	19,4%	4,3%	3,3%	41,8%	16,8%	14,5%
Fioux	14,6%	6,1%	4,7%	44,0%	20,0%	10,6%
Francescas	13,9%	3,7%	3,0%	36,6%	22,3%	20,5%
Fréchou	15,3%	2,1%	2,6%	37,8%	29,3%	12,8%
Lamontjoie	14,7%	4,7%	2,9%	40,3%	17,8%	19,5%
Lannes	11,8%	3,9%	3,3%	37,5%	25,3%	18,2%
Lasserre	13,8%	5,3%	2,1%	42,6%	26,6%	9,6%
Lavardac	15,3%	5,1%	4,1%	37,7%	21,4%	16,4%
Mézin	13,4%	4,9%	3,5%	37,2%	20,1%	20,9%
Moncaut	19,2%	6,1%	1,8%	50,2%	14,8%	7,8%
Moncrabeau	14,8%	3,2%	2,6%	40,1%	22,5%	16,8%
Montgaillard-en-Albret	16,4%	4,7%	3,5%	39,2%	20,5%	15,8%
Montagnac-sur-Auvignon	18,8%	5,0%	2,8%	44,7%	18,3%	10,5%
Montesquieu	17,6%	4,4%	2,7%	45,1%	18,8%	11,4%
Nérac	14,5%	6,2%	3,3%	38,8%	20,2%	17,0%
Nomdieu	21,7%	3,6%	5,5%	43,1%	18,2%	7,9%
Pompiey	15,5%	11,1%	1,4%	42,5%	19,8%	9,7%
Poudenas	11,1%	4,3%	2,4%	35,7%	27,1%	19,3%
Réaup-Lisse	16,3%	5,7%	2,5%	40,1%	24,2%	11,2%
Sainte-Maure-de-Peyriac	14,2%	4,7%	1,9%	36,8%	25,2%	17,1%

Source : Insee, RP2020	Moins de 15 ans	15 – 19 ans	20 – 24 ans	25 – 59 ans	60 – 74 ans	75 ans et plus
Saint-Pé-Saint-Simon	5,2%	7,8%	3,6%	34,4%	33,3%	15,6%
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	16,6%	4,6%	1,7%	44,0%	19,6%	13,6%
Saumont	18,2%	4,4%	1,9%	44,5%	17,5%	13,6%
Sos	9,9%	2,8%	2,9%	31,4%	29,9%	23,1%
Thouars-sur-Garonne	18,0%	3,2%	4,5%	44,1%	14,4%	15,8%
Vianne	13,0%	4,8%	3,1%	38,8%	26,2%	14,1%
Xaintrailles	13,7%	6,2%	2,8%	36,9%	27,1%	13,4%
CC Albret Communauté	15,1%	5,4%	3,3%	39,8%	21,2%	15,2%
Lot-et-Garonne (47)	15,9%	5,4%	4,2%	40,8%	20,5%	13,2%

L'indice de vieillissement, qui indique le rapport de la population de 65 ans et plus sur celle de moins de 20 ans (plus l'indice est élevé plus il est favorable aux personnes âgées) est de 141,4 en 2020 sur la CC Albret Communauté (pour 125,1 sur le département) contre 124,4 en 2014 (112,1 sur le département en 2014), soit un vieillissement de la population. Au sein de la communauté de communes, il varie entre 65,9 pour la commune de Moncaut et 359,0 pour la commune de Sos.

En 2020, la part des ménages d'une personne seule représente 35,4% des ménages (37,1% sur le Département), plus de 22% des ménages sont des couples avec enfant(s) et **8,2% sont des familles monoparentales**.

Selon les communes, la composition des ménages varie. Les communes de Espiens, Moncaut et Nomdieu sont marquées par une forte proportion de couples avec enfant(s) (plus du tiers des ménages). Les communes de Lamontjoie, Pompiey et Thouars-sur-Garonne possèdent les proportions les plus élevées de familles monoparentales (plus de 15,7%). Les communes de Lasserre et Saint-Pé-Saint-Simon possèdent quant à elles la plus forte part de couples sans enfant (respectivement 44,4% et 47,4%).

Tableau : Composition des ménages

	Part des ménages d'une seule personne	Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant	Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale	Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s)

	Part des ménages d'une seule personne	Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant	Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale	Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s)
Andiran	23,0%	41,0%	9,1%	27,0%
Barbaste	33,3%	33,3%	7,8%	22,0%
Bruch	25,7%	38,0%	6,9%	27,7%
Buzet-sur-Baïse	35,3%	29,3%	8,6%	24,1%
Calignac	24,9%	33,3%	14,9%	26,9%
Espiens	26,6%	39,0%	0,0%	34,4%
Feugarolles	30,5%	29,3%	11,0%	29,2%
Fieux	18,0%	38,7%	10,7%	29,5%
Francescas	32,4%	33,8%	11,3%	19,3%
Fréchou	34,1%	33,5%	4,8%	27,6%
Lamontjoie	31,2%	31,0%	15,7%	19,7%
Lannes	32,8%	34,4%	8,6%	24,2%
Lasserre	33,3%	44,4%	0,0%	22,2%
Lavardac	35,7%	33,1%	8,9%	20,4%
Mézin	45,7%	24,8%	10,6%	18,2%
Moncaut	27,2%	34,4%	4,0%	34,4%
Moncrabeau	34,7%	37,1%	7,1%	21,1%
Montgaillard-en-Albret	35,3%	35,3%	5,9%	23,5%
Montagnac-sur-Auvignon	27,1%	30,8%	9,6%	30,6%
Montesquieu	28,7%	31,7%	11,9%	26,2%
Nérac	40,5%	30,1%	7,6%	19,2%
Nomdieu	28,6%	38,1%	0,0%	33,3%
Pompiey	36,8%	26,3%	15,8%	21,1%
Poudenas	47,6%	38,1%	4,8%	9,5%
Réaup-Lisse	29,7%	33,4%	5,3%	29,9%
Sainte-Maure-de-Peyriac	32,6%	38,7%	6,5%	22,2%
Saint-Pé-Saint-Simon	31,6%	47,4%	5,3%	15,8%

	Part des ménages d'une seule personne	Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant	Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale	Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s)
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	25,8%	43,5%	4,8%	25,9%
Saumont	30,5%	38,0%	4,7%	26,8%
Sos	41,3%	40,1%	4,6%	12,4%
Thouars-sur-Garonne	31,6%	31,6%	15,8%	21,1%
Vianne	36,7%	37,4%	6,0%	19,9%
Xaintrailles	34,2%	31,6%	13,2%	21,1%
CC Albret Communauté	35,4%	32,6%	8,2%	22,1%
Lot-et-Garonne (47)	37,1%	30,7%	9,2%	21,7%

Source : Insee, RP2020

La CC Albret Communauté compte en 2020, 7 907 emplois. Ce chiffre est en diminution sur les six dernières années (-0,7% par an). Près de 44% des emplois sont concentrés sur la commune de Nérac.

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposé sur un territoire et le nombre d'actifs occupé (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi. En 2020, cet indice s'élevait à 82,6 emplois pour 100 actifs occupés sur le territoire de la CC Albret communauté (contre 101,5 sur le département). Quatre communes (Andiran, Francescas, Mézin, Nérac) présentent un indice supérieur à 100 (respectivement 164,3, 117,4, 123,7 et 151,6) en 2020.

Parmi la population des 15-64 ans, 12,2% **sont au chômage** (contre 13,2% sur le département). Selon les communes de la communauté de communes, le taux de chômage varie entre 1,6% (Saint-Vincent-de-Lamontjoie) et 25,7% (Saint-Pé-Saint-Simon).

Parmi la population active des 15-64 ans, les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont dans l'ordre : les ouvriers, les employés, les Professions intermédiaires, et les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Tableau : emploi et population active

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Andiran	15,5%	11,5%	15,3%	23,0%	27,0%	7,7%
Barbaste	2,3%	15,3%	5,3%	21,4%	32,1%	22,9%
Bruch	5,0%	5,1%	6,5%	29,7%	32,5%	21,2%
Buzet-sur-Baise	1,9%	4,9%	10,7%	19,4%	22,3%	39,8%
Calignac	13,6%	11,2%	10,6%	15,6%	26,3%	22,7%
Espiens	6,7%	10,1%	23,5%	16,8%	33,2%	6,6%
Feugarolles	6,1%	7,3%	8,5%	11,0%	25,6%	41,5%
Fioux	0,0%	10,5%	28,1%	11,5%	28,1%	21,7%
Francescas	8,3%	10,0%	5,0%	20,0%	28,3%	26,7%
Fréchou	11,1%	11,4%	27,8%	21,9%	22,2%	5,6%
Lamontjoie	4,1%	3,9%	9,9%	23,5%	35,6%	23,0%
Lannes	25,5%	15,3%	0,0%	12,1%	25,3%	21,8%
Lasserre	33,3%	0,0%	0,0%	0,0%	11,1%	55,6%
Lavardac	4,3%	5,9%	6,5%	16,8%	31,9%	31,3%
Mézin	6,1%	10,4%	9,6%	21,7%	27,8%	23,5%
Moncaut	4,1%	13,6%	16,2%	29,2%	25,9%	11,0%
Moncrabeau	17,1%	9,4%	6,3%	36,0%	14,0%	17,2%
Montgaillard-en-Albret	11,8%	17,6%	23,5%	5,9%	17,6%	23,5%
Montagnac-sur-Auvignon	3,6%	10,9%	14,5%	30,9%	20,0%	20,0%
Montesquieu	5,7%	10,8%	8,9%	28,0%	17,5%	29,0%
Nérac	4,1%	6,6%	10,0%	17,9%	30,4%	30,2%
Nomdieu	4,8%	9,5%	9,5%	33,3%	14,3%	28,6%
Pompiey	0,0%	0,0%	10,5%	21,1%	26,3%	36,8%
Poudenas	7,1%	28,6%	7,1%	7,1%	14,3%	35,7%

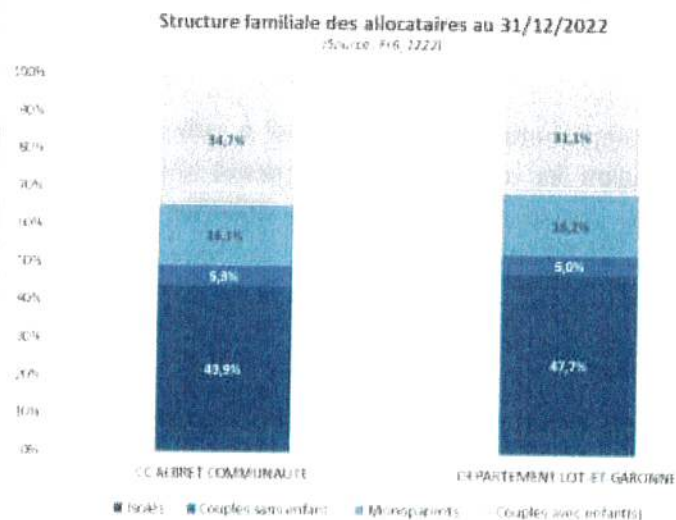
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Réaup-Lisse	1,7%	13,4%	6,0%	32,2%	21,6%	25,1%
Sainte-Maure-de-Peyriac	3,9%	11,6%	7,8%	3,8%	19,2%	53,7%
Saint-Pé-Saint-Simon	11,8%	17,6%	11,8%	29,4%	11,8%	11,8%
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	4,3%	8,4%	21,4%	31,6%	8,4%	25,8%
Saumont	0,0%	10,0%	9,9%	35,3%	24,6%	20,2%
Sos	17,4%	7,7%	3,8%	17,3%	25,0%	28,8%
Thouars-sur-Garonne	15,0%	0,0%	10,0%	10,0%	30,0%	35,0%
Vianne	2,7%	5,4%	8,1%	24,5%	27,2%	31,0%
Xaintrailles	3,7%	14,8%	7,4%	7,4%	29,6%	33,3%
CC Albret Communauté	5,8%	8,8%	9,6%	20,6%	26,9%	27,4%
Lot-et-Garonne (47)	3,4%	8,0%	9,3%	22,7%	29,0%	26,5%

Source : Insee, RP2020

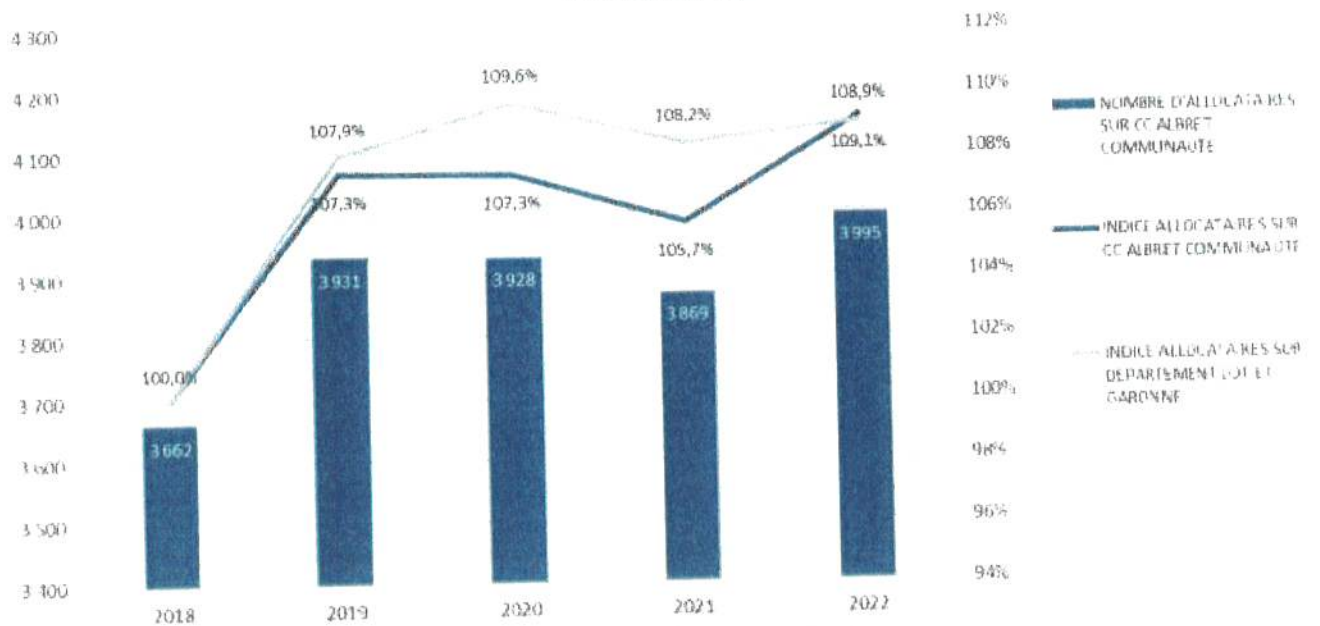
1.2. Evolution et structure familiale des allocataires

A fin 2022, 3 995 allocataires domiciliés sur la CC Albret Communauté bénéficient de prestations, soit 6,5% des allocataires du département du Lot-et-Garonne.

Depuis fin 2018, la population allocataire de ce territoire a augmenté de manière similaire que sur l'ensemble du département : en moyenne de +2,2% par an.



Evolution du nombre d'allocataires de décembre 2018 à décembre 2022
 (Année 2018 - base 100%)



La CC Albret Communauté comprend 2 023 familles allocataires Caf à fin 2022¹. La population allocataire de ce territoire a des caractéristiques qui diffèrent peu de celles du département du Lot-et-Garonne : 50,6% de familles avec enfant(s) à charge au sens de la législation familiale contre 47,2%.

Les couples avec enfant(s) sont fortement représentés au sein de cette communauté de communes ; ils représentent près de 35% des allocataires (34,7% contre 31,1% sur le département).

Au sein même de ce territoire, la part de familles dans la population allocataire varie entre 25% (Saint Pé Saint Simon) et 83,3% (Montgaillard en Albret).

La part de familles monoparentales est semblable à celle observée sur le département (16,1% contre 16,2%) mais selon les communes on observe des disparités. Sur les communes peu peuplées de Fréchou, Bruch et Calignac on observe des taux supérieurs à 24% avec respectivement : 24,0%, 24,2% et 25,4%.

¹ Famille : allocataire avec enfant(s) de moins de 25 ans à charge au sens de la législation familiale.

Tableau : Structure familiale des allocataires²

Territoire	Nombre d'allocataires	Part d'allocataires isolés	Part de monoparents	Part de couples sans enfant	Part de couples avec enfant(s)	Part de familles ³
Andiran	25	28,0%	NS	NS	56,0%	64,0%
Barbaste	264	43,0%	19,8%	4,6%	32,7%	52,3%
Bruch	99	31,3%	24,2%	NS	42,4%	66,7%
Buzet-sur-Baïse	198	43,4%	19,2%	5,1%	32,3%	51,5%
Calignac	64	19,0%	25,4%	NS	49,2%	73,4%
Espiens	43	37,2%	NS	NS	51,2%	55,8%
Feugarolles	152	37,5%	15,1%	4,6%	42,8%	57,9%
Fieux	31	29,0%	NS	NS	54,8%	64,5%
Francescas	109	48,1%	15,7%	6,5%	29,6%	45,0%
Fréchou	25	40,0%	24,0%	NS	32,0%	56,0%
Lamontjoie	93	44,6%	8,7%	6,5%	40,2%	48,4%
Lannes	39	33,3%	23,1%	NS	43,6%	66,7%
Lasserre	11	NS	NS	NS	NS	54,5%
Lavardac	392	43,1%	17,9%	8,2%	30,9%	48,7%
Mézin	264	61,1%	13,7%	4,2%	21,0%	34,5%
Moncaut	81	18,5%	11,1%	NS	69,1%	80,2%
Moncrabeau	92	38,0%	13,0%	7,6%	41,3%	54,3%
Montgaillard-en-Albret	24	NS	NS	NS	70,8%	83,3%
Montagnac-sur-Auvignon	76	25,3%	18,7%	NS	50,7%	68,4%
Montesquieu	99	33,3%	12,1%	5,1%	49,5%	61,6%
Nérac	1 211	51,4%	16,2%	4,6%	27,8%	43,8%
Nomdieu	35	26,5%	NS	NS	64,7%	68,6%

² Les pourcentages sont calculés sur l'ensemble des allocataires dont la situation familiale est connue. En 2022, sur le Lot-et-Garonne, 0,2% des allocataires ont une situation familiale inconnue.

³ Famille : allocataire avec enfant(s) de moins de 25 ans à charge

Territoire	Nombre d'allocataires	Part d'allocataires isolés	Part de monoparents	Part de couples sans enfant	Part de couples avec enfant(s)	Part de familles ³
Pompey	33	36,4%	21,2%	NS	42,4%	63,6%
Poudenas	26	44,0%	NS	NS	36,0%	46,2%
Réaup-Lisse	61	26,2%	18,0%	NS	50,8%	68,9%
Sainte-Maure-de-Peyriac	25	36,0%	NS	NS	36,0%	52,0%
Saint-Pé-Saint-Simon	24	62,5%	NS	NS	NS	25,0%
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	31	16,1%	16,1%	NS	61,3%	77,4%
Saumont	31	25,8%	19,4%	NS	51,6%	71,0%
Sos	119	58,8%	11,8%	8,4%	21,0%	32,8%
Thouars-sur-Garonne	24	29,2%	NS	NS	58,3%	70,8%
Vianne	147	43,8%	12,3%	5,5%	38,4%	50,3%
Xaintrailles	47	32,6%	21,7%	NS	39,1%	59,6%
CC Albret Communauté	3 995	43,9%	16,1%	5,3%	34,7%	50,6%
Lot-et-Garonne (47)	61 377	47,7%	16,2%	5,0%	31,1%	47,2%

Source : Caf – FR6_1222

1.3. Les enfants à charge des allocataires

La répartition par âge des enfants de moins de 25 ans à charge des allocataires de la CC Albret Communauté diffère sensiblement de celle observée au niveau du département du Lot-et-Garonne :

- Les enfants de moins de 6 ans représentent 26% des enfants à charge (contre 27,2% pour le département du Lot-et-Garonne),
- Les adolescents de 12 à moins de 18 ans représentent 32,9% des enfants contre 32,4% au niveau département.

Tableau : Répartition par âge des enfants à charge des allocataires

Territoire	Les enfants de moins de 3 ans		Les enfants de 3 à 5 ans révolus		Les enfants de 6 à 11 ans révolus		Les enfants de 12 à 15 ans révolus		Les enfants de 16 à 17 ans révolus		Les enfants de 18 à 24 ans révolus	
	NS	NS										
Andiran	NS	NS	6	21,4%	9	32,1%	7	25,0%	NS	NS	NS	NS

Territoire	Les enfants de moins de 3 ans		Les enfants de 3 à 5 ans révolus		Les enfants de 6 à 11 ans révolus		Les enfants de 12 à 15 ans révolus		Les enfants de 16 à 17 ans révolus		Les enfants de 18 à 24 ans révolus	
Barbaste	34	13,7%	29	11,6%	80	32,1%	57	22,9%	24	9,6%	25	10,0%
Bruch	10	8,6%	13	11,2%	42	36,2%	28	24,1%	16	13,8%	7	6,0%
Buzet-sur-Baise	24	11,9%	23	11,4%	62	30,7%	48	23,8%	26	12,9%	19	9,4%
Calignac	7	7,8%	9	10,0%	32	35,6%	24	26,7%	9	10,0%	9	10,0%
Espiens	9	20,5%	6	13,6%	18	40,9%	6	13,6%	NS	NS	NS	NS
Feugarolles	32	18,5%	24	13,9%	65	37,6%	34	19,7%	11	6,4%	7	4,0%
Fieux	6	15,8%	8	21,1%	11	28,9%	5	13,2%	NS	NS	5	13,2%
Francescas	14	15,4%	18	19,8%	35	38,5%	14	15,4%	7	7,7%	NS	NS
Fréchou	NS	NS	NS	NS	13	52,0%	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Lamontjoie	11	12,8%	9	10,5%	40	46,5%	15	17,4%	6	7,0%	5	5,8%
Lannes	6	12,0%	7	14,0%	16	32,0%	15	30,0%	NS	NS	NS	NS
Lasserre	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Lavardac	47	12,7%	51	13,7%	113	30,5%	95	25,6%	31	8,4%	34	9,2%
Mézin	25	15,6%	25	15,6%	42	26,3%	37	23,1%	16	10,0%	15	9,4%
Moncaut	20	16,3%	19	15,4%	41	33,3%	22	17,9%	12	9,8%	9	7,3%
Moncrabeau	12	12,4%	10	10,3%	30	30,9%	24	24,7%	12	12,4%	9	9,3%
Montgaillard-en-Albret	11	26,8%	6	14,6%	13	31,7%	7	17,1%	NS	NS	NS	NS
Montagnac-sur-Auvignon	16	16,5%	13	13,4%	30	30,9%	23	23,7%	7	7,2%	8	8,2%
Montesquieu	11	8,9%	19	15,4%	45	36,6%	28	22,8%	15	12,2%	5	4,1%
Nérac	122	11,8%	128	12,4%	318	30,7%	243	23,5%	132	12,8%	92	8,9%
Nomdieu	5	10,9%	9	19,6%	17	37,0%	10	21,7%	NS	NS	NS	NS
Pompiey	7	17,1%	9	22,0%	11	26,8%	10	24,4%	NS	NS	NS	NS
Poudenas	NS	NS	NS	NS	11	52,4%	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Réaup-Lisse	NS	NS	9	11,4%	31	39,2%	22	27,8%	9	11,4%	NS	NS
Sainte-Maure-de-Peyriac	NS	NS	NS	NS	8	29,6%	10	37,0%	NS	NS	5	18,5%
Saint-Pé-Saint-Simon	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	5	11,4%	NS	NS	9	20,5%	12	27,3%	10	22,7%	6	13,6%
Saumont	6	15,4%	NS	NS	17	43,6%	7	17,9%	NS	NS	NS	NS

Territoire	Les enfants de moins de 3 ans		Les enfants de 3 à 5 ans révolus		Les enfants de 6 à 11 ans révolus		Les enfants de 12 à 15 ans révolus		Les enfants de 16 à 17 ans révolus		Les enfants de 18 à 24 ans révolus	
	NS	NS										
Sos			7	9,0%	36	46,2%	19	24,4%	6	7,7%	7	9,0%
Thouars-sur-Garonne	8	21,1%	5	13,2%	12	31,6%	7	18,4%	NS	NS	NS	NS
Vianne	28	21,2%	18	13,6%	48	36,4%	23	17,4%	7	5,3%	8	6,1%
Xaintrailles	5	10,0%	7	14,0%	16	32,0%	10	20,0%	9	18,0%	NS	NS
CC Albret Communauté	501	13,0%	503	13,0%	1 276	33,1%	875	22,7%	396	10,3%	307	8,0%
Lot-et-Garonne (47)	7 647	13,5%	7 748	13,7%	18 429	32,6%	12 552	22,2%	5 732	10,1%	4 392	7,8%

Source : Caf – FR6_1222

Entre 2016 et 2022, le nombre d'enfants de – de 3 ans (Caf et Msa) a diminué de 9%, passant de 650 à 589 enfants (-12% sur le département). Néanmoins, sur l'Albret, la tendance qui était à la baisse jusqu'en 2020, semble s'inverser pour repartir à la hausse ces dernières années.

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'enfants de - 3 ans (Caf et Msa)	650	608	611	576	550	569	589

Source Imaje



2. Les caractéristiques socio-économiques des allocataires

2.1. L'activité des ménages allocataires

Sur la CC Albret Communauté, la part de population active occupée est au-dessus de celle de l'ensemble du département du Lot-et-Garonne : 57,9% sont des ménages où l'allocataire et son conjoint éventuel exercent un emploi contre 53,9% sur le département du Lot-et-Garonne. Selon les communes, la proportion de ménages actifs occupés varie entre 37,8% (Sos) et 85,2% (Moncaut).

Au niveau des familles allocataires avec de jeunes enfants (moins de 6 ans) : 63,7% d'entre-elles de la CC Albret Communauté ont les parents qui travaillent contre 57,7% sur le département. Selon les communes, cette proportion varie entre 48,6% (Buzet sur Baise) et 100% (Saint-Vincent de Lamontjoie et Saumont).

Tableau : L'activité des ménages allocataires

Territoire	Nb ménages allocataires	dont actifs occupés (allocataire et conjoint éventuel actif occupé)		Nb familles avec enfants de moins de 6 ans	dont parents actifs occupés	
Andiran	25	16	64,0%	7	6	85,7%
Barbaste	264	160	60,6%	52	33	63,5%
Bruch	99	68	68,7%	23	13	56,5%
Buzet-sur-Baïse	198	112	56,6%	37	18	48,6%
Calignac	64	46	71,9%	13	11	84,6%
Espiens	43	32	74,4%	11	6	54,5%
Feugarolles	152	89	58,6%	45	31	68,9%
Fieux	31	22	71,0%	9	8	88,9%
Francescas	109	48	44,0%	26	20	76,9%
Fréchou	25	16	64,0%	5	NS	NS
Lamontjoie	93	57	61,3%	15	12	80,0%
Lannes	39	26	66,7%	9	7	77,8%
Lasserre	11	6	54,5%	NS	NS	NS
Lavardac	392	224	57,1%	73	40	54,8%
Mézin	264	146	55,3%	40	26	65,0%
Moncaut	81	69	85,2%	30	27	90,0%
Moncrabeau	92	57	62,0%	19	13	68,4%

Territoire	Nb ménages allocataires	dont actifs occupés (allocataire et conjoint éventuel actif occupé)		Nb familles avec enfants de moins de 6 ans	dont parents actifs occupés	
Montgaillard-en-Albret	24	12	50,0%	10	5	50,0%
Montagnac-sur-Auvignon	76	59	77,6%	23	18	78,3%
Montesquieu	99	76	76,8%	25	19	76,0%
Nérac	1 211	616	50,9%	196	101	51,5%
Nomdieu	35	24	68,6%	11	8	72,7%
Pompiey	33	24	72,7%	13	9	69,2%
Poudenas	26	16	61,5%	NS	NS	NS
Réaup-Lisse	61	47	77,0%	12	11	91,7%
Sainte-Maure-de-Peyriac	25	18	72,0%	NS	NS	NS
Saint-Pé-Saint-Simon	24	11	45,8%	NS	NS	NS
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	31	23	74,2%	6	6	100,0%
Saumont	31	26	83,9%	8	8	100,0%
Sos	119	45	37,8%	9	5	55,6%
Thouars-sur-Garonne	24	16	66,7%	9	6	66,7%
Vianne	147	80	54,4%	36	20	55,6%
Xaintrailles	47	28	59,6%	10	7	70,0%
CC Albret Communauté	3 995	2 315	57,9%	794	506	63,7%
Lot-et-Garonne (47)	61 377	33 082	53,9%	12 036	6 944	57,7%

Source : Caf – FR6_1222

2.2. L'activité des femmes

Le taux d'activité des femmes connu par la Caf sur la CC Albret Communauté, est plus élevé que celui observé au niveau de l'ensemble du département du Lot-et-Garonne :

- Un taux d'activité féminin de 72,4% contre 69,6% au niveau du département du Lot-et-Garonne,
- Un taux de femmes actives occupées (c'est-à-dire en emploi) de 62,5% contre 59% pour le département,
- Un taux de femmes actives avec enfants de moins de 6 ans de 78,3% contre 73,9% au niveau du Lot-et-Garonne.

Tableau : L'activité des femmes

Territoire	Nombre de femmes	Femmes actives		Femmes actives occupées		Femmes avec enfants de moins de 6 ans	dont actives	
Andiran	21	16	76,2%	14	66,7%	7	6	85,7%
Barbaste	206	157	76,2%	130	63,1%	52	47	90,4%
Bruch	81	72	88,9%	62	76,5%	22	16	72,7%
Buzet-sur-Baise	153	102	66,7%	88	57,5%	36	23	63,9%
Calignac	56	44	78,6%	41	73,2%	13	11	84,6%
Espiens	36	31	86,1%	28	77,8%	11	7	63,6%
Feugarolles	127	92	72,4%	82	64,6%	45	34	75,6%
Fioux	26	22	84,6%	21	80,8%	9	8	88,9%
Francescas	77	52	67,5%	42	54,5%	25	24	96,0%
Fréchou	21	17	81,0%	14	66,7%	NS	NS	NS
Lamontjoie	77	55	71,4%	49	63,6%	15	13	86,7%
Lannes	31	27	87,1%	23	74,2%	9	8	88,9%
Lasserre	8	8	100,0%	6	75,0%	NS	NS	NS
Lavardac	295	203	68,8%	180	61,0%	73	49	67,1%
Mézin	187	125	66,8%	110	58,8%	40	30	75,0%
Moncaut	71	65	91,5%	62	87,3%	30	28	93,3%
Moncrabeau	76	59	77,6%	48	63,2%	19	16	84,2%
Montgaillard-en-Albret	23	15	65,2%	14	60,9%	10	6	60,0%
Montagnac-sur-Auvignon	66	60	90,9%	56	84,8%	23	20	87,0%
Montesquieu	80	68	85,0%	65	81,3%	24	23	95,8%
Nérac	899	586	65,2%	480	53,4%	196	135	68,9%
Nomdieu	31	27	87,1%	25	80,6%	11	10	90,9%
Pompiey	30	26	86,7%	25	83,3%	13	11	84,6%
Poudenas	20	15	75,0%	14	70,0%	NS	NS	NS
Réaup-Lisse	50	45	90,0%	42	84,0%	12	12	100,0%

Territoire	Nombre de femmes	Femmes actives		Femmes actives occupées		Femmes avec enfants de moins de 6 ans	dont actives	
Sainte-Maure-de-Peyriac	20	18	90,0%	15	75,0%	NS	NS	NS
Saint-Pé-Saint-Simon	18	9	50,0%	8	44,4%	NS	NS	NS
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	28	25	89,3%	24	85,7%	6	6	100,0%
Saumont	27	25	92,6%	23	85,2%	8	8	100,0%
Sos	73	41	56,2%	34	46,6%	9	6	66,7%
Thouars-sur-Garonne	21	20	95,2%	17	81,0%	9	8	88,9%
Vianne	109	75	68,8%	61	56,0%	36	30	83,3%
Xaintrailles	34	27	79,4%	22	64,7%	10	9	90,0%
CC Albret Communauté	3 078	2 229	72,4%	1 925	62,5%	789	618	78,3%
Lot-et-Garonne (47)	45 696	31 792	69,6%	26 980	59,0%	11 934	8 814	73,9%

Source : Caf – FR6_1222

2.3. Les revenus des ménages allocataires

A fin 2022, 33,5% des allocataires de la CC Albret Communauté vit sous le seuil de bas revenus, soit avec moins de 1 167 euros par mois et par unité de consommation, proportion inférieure à celle observée au niveau du département (36,1%).

Près d'un quart des allocataires sont dépendants à plus de 50% des prestations Caf (24,2% contre 27,3% pour le département) et 13% le sont à 100% (16% pour le Lot-et-Garonne) pour eux les prestations Caf constituent leur unique source de revenus.

17,9% des allocataires ont un RUC⁴ supérieur au seuil de bas revenus grâce aux prestations qu'ils perçoivent (18,1% au niveau du département).

Quatre communes (Lasserre, Poudenas, Saint-Pé-Saint Simon et sos) sont marquées par une forte proportion de bas revenus (plus de la moitié des allocataires) et d'allocataires dépendants des prestations Caf : 37% des allocataires sont dépendants à plus de 50% des prestations Caf et entre 22,5% et 29,2% le sont en totalité.

Tableau : Les bas revenus et la dépendance aux prestations

⁴ RUC : Revenu mensuel par unité de consommation rapporte le revenu disponible (revenu + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (1UC pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfants de plus de 14 ans, 0,3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

Territoire	Allocataires dans le champs de référence pour la détermination du Ruc	Allocataires à bas revenus		Allocataires dépendants à plus de 50%		Allocataires dépendants à 100%		Allocataires fragiles ⁵	
Andiran	23	6	26,1%	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Barbaste	242	79	32,6%	60	24,8%	24	9,9%	45	18,6%
Bruch	97	26	26,8%	18	18,6%	6	6,2%	13	13,4%
Buzet-sur-Baïse	182	71	39,0%	48	26,4%	30	16,5%	23	12,6%
Calignac	61	16	26,2%	7	11,5%	5	8,2%	12	19,7%
Espiens	41	15	36,6%	6	14,6%	NS	NS	NS	NS
Feugarolles	134	36	26,9%	30	22,4%	16	11,9%	25	18,7%
Fioux	26	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Francescas	89	37	41,6%	29	32,6%	17	19,1%	16	18,0%
Fréchou	23	8	34,8%	7	30,4%	5	21,7%	NS	NS
Lamontjoie	77	15	19,5%	9	11,7%	NS	NS	11	14,3%
Lannes	36	13	36,1%	7	19,4%	NS	NS	5	13,9%
Lasserre	10	6	60,0%	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Lavardac	350	130	37,1%	94	26,9%	54	15,4%	65	18,6%
Mézin	209	67	32,1%	75	35,9%	26	12,4%	68	32,5%
Moncaut	78	8	10,3%	NS	NS	NS	NS	6	7,7%
Moncrabeau	85	26	30,6%	18	21,2%	9	10,6%	13	15,3%
Montgaillard-en-Albret	21	NS	NS	NS	NS	NS	NS	6	28,6%
Montagnac-sur-Auvignon	75	14	18,7%	12	16,0%	9	12,0%	9	12,0%
Montesquieu	95	22	23,2%	16	16,8%	10	10,5%	14	14,7%
Nérac	1 043	402	38,5%	281	26,9%	162	15,5%	194	18,6%
Nomdieu	32	8	25,0%	5	15,6%	NS	NS	NS	NS
Pompiey	32	8	25,0%	9	28,1%	NS	NS	NS	NS

5 Allocataires fragiles : Allocataires dont le RUC est supérieur au seuil de bas revenus grâce aux prestations qu'ils perçoivent.

Territoire	Allocataires dans le champs de référence pour la détermination du Ruc	Allocataires à bas revenus		Allocataires dépendants à plus de 50%		Allocataires dépendants à 100%		Allocataires fragiles ⁵	
Poudenas	24	13	54,2%	9	37,5%	7	29,2%	5	20,8%
Réaup-Lisse	60	16	26,7%	10	16,7%	6	10,0%	9	15,0%
Sainte-Maure-de-Peyriac	24	10	41,7%	6	25,0%	NS	NS	5	20,8%
Saint-Pé-Saint-Simon	19	10	52,6%	7	36,8%	5	26,3%	NS	NS
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	29	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Saumont	31	NS	NS	NS	NS	NS	NS	6	19,4%
Sos	89	45	50,6%	33	37,1%	20	22,5%	19	21,3%
Thouars-sur-Garonne	24	8	33,3%	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Vianne	132	40	30,3%	31	23,5%	17	12,9%	24	18,2%
Xaintraillles	41	14	34,1%	6	14,6%	NS	NS	8	19,5%
CC Albret Communauté	3 534	1 184	33,5%	855	24,2%	461	13,0%	632	17,9%
Lot-et-Garonne (47)	54 365	19 639	36,1%	14 849	27,3%	8 706	16,0%	9 862	18,1%

Source : Caf – FR6_1222

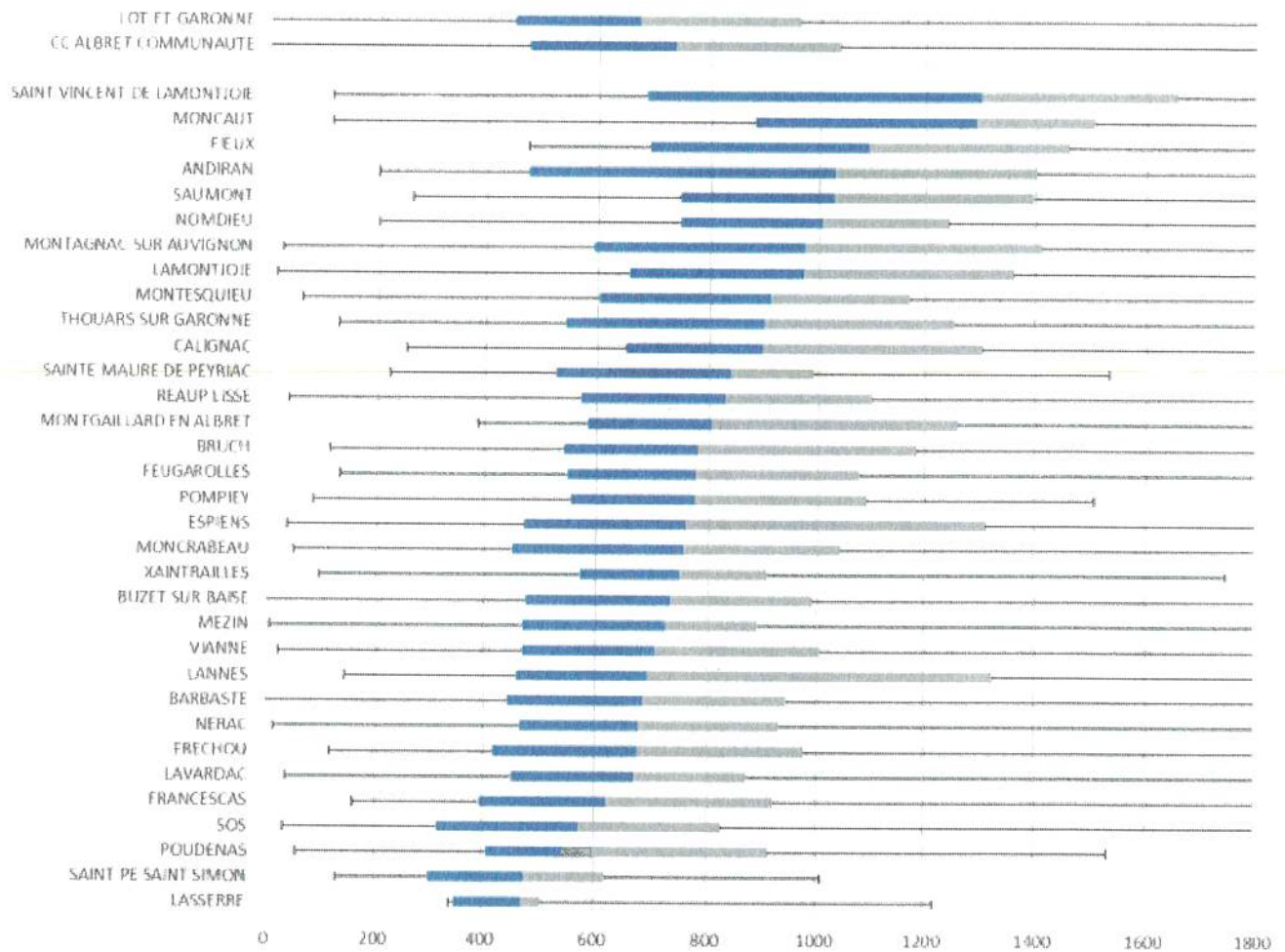
Les allocataires de la CC Albret Communauté ont un quotient familial moyen de 821€ soit un QF moyen supérieur à celui de l'ensemble des allocataires du département. La moitié de la population allocataire a un QF inférieur à 738€ (contre 674€ sur le département). Autrement dit, plus de la moitié des familles ont un QF plus bas que la moyenne et moins de la moitié ont un QF supérieur à la moyenne ; cela est dû au fait qu'une petite partie des familles ont un QF élevé, ce qui tire la moyenne vers le haut. 10% des allocataires les plus précaires ont un QF inférieur à 285€ (contre 263€ sur le Lot-et-Garonne) et 10% des allocataires les plus aisés ont un QF supérieur à 1 445€ (contre 1 396€ sur le département).

	Montant QF					
	Moyenne	P10	P25	Médiane	P75	P90
CC Albret Communauté	821 €	285 €	478 €	738 €	1 040 €	1 445 €
Lot-et-Garonne (47)	784 €	263 €	450 €	674 €	965 €	1 396 €

Source : Caf – FR6_1222

Selon les communes, le QF médian varie entre 473€ (Lasserre) et 1 302€ (Saint-Vincent-de-Lamontjoie).

Analyse du quotient familial par territoire



2.4. Les prestations versées par la Caf

2.4.1. Les prestations légales

A fin 2022, 3 995 allocataires de CC Albret Communauté ont perçu des prestations de la Caf :

- 43,9% d'entre-eux ont perçu des prestations d'entretien, soit un taux supérieur à celui du département (40,6%),
- 11,9% ont bénéficié des prestations jeune enfant, soit un taux similaire à celui du département (11,9%),
- 35,7% ont perçu des prestations logement, taux inférieur à celui du département (40,9%) et

- 57% ont bénéficié d'un revenu garanti, soit un taux en-dessous de celui du département du Lot-et-Garonne (59,8%).

Chaque allocataire a pu percevoir un ou plusieurs types de prestations.

Tableau : Les prestations versées

Territoire	Allocataires bénéficiaires de prestations d'entretien ⁶		Allocataires bénéficiaires de prestations enfance ⁷		Allocataires bénéficiaires de prestations logement ⁸		Allocataires bénéficiaires de revenus garanti et complément ⁹	
	Nb	Taux (%)	Nb	Taux (%)	Nb	Taux (%)	Nb	Taux (%)
Andiran	16	64,0%	NS	NS	NS	NS	12	48,0%
Barbaste	107	40,5%	36	13,6%	98	37,1%	168	63,6%
Bruch	56	56,6%	10	10,1%	17	17,2%	54	54,5%
Buzet-sur-Baïse	92	46,5%	23	11,6%	55	27,8%	124	62,6%
Calignac	38	59,4%	7	10,9%	15	23,4%	38	59,4%
Espiens	20	46,5%	7	16,3%	11	25,6%	20	46,5%
Feugarolles	75	49,3%	29	19,1%	47	30,9%	81	53,3%
Fieux	17	54,8%	5	16,1%	7	22,6%	10	32,3%
Francescas	43	39,4%	14	12,8%	50	45,9%	66	60,6%
Fréchou	14	56,0%	NS	NS	6	24,0%	14	56,0%
Lamontjoie	39	41,9%	10	10,8%	29	31,2%	45	48,4%
Lannes	22	56,4%	6	15,4%	8	20,5%	22	56,4%
Lasserre	5	45,5%	NS	NS	6	54,5%	7	63,6%
Lavardac	164	41,8%	46	11,7%	146	37,2%	260	66,3%
Mézin	77	29,2%	24	9,1%	143	54,2%	169	64,0%

⁶ Prestations d'entretiens : allocations familiales, complément familial, allocation de soutien familial, allocation de rentrée scolaire, allocation d'enfant handicapé, allocation journalière de présence parentale.

⁷ Prestations liées à la naissance ou au jeune enfant (PAJE) : prime naissance ou adoption, allocation de base, prépaire, complément mode de garde et complément d'activité.

⁸ Prestations liées au logement : allocation de logement familial, social et aide personnalisée au logement.

⁹ Revenu garanti : Rsa, Prime d'activité, allocation adulte handicapé et complément AAH.

Territoire	Allocataires bénéficiaires de prestations d'entretien ⁶		Allocataires bénéficiaires de prestations enfance ⁷		Allocataires bénéficiaires de prestations logement ⁸		Allocataires bénéficiaires de revenus garanti et complément ⁹	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Moncaut	58	71,6%	14	17,3%	NS	NS	22	27,2%
Moncrabeau	44	47,8%	11	12,0%	16	17,4%	51	55,4%
Montgaillard-en-Albret	17	70,8%	7	29,2%	6	25,0%	9	37,5%
Montagnac-sur-Auvignon	47	61,8%	14	18,4%	14	18,4%	35	46,1%
Montesquieu	56	56,6%	10	10,1%	12	12,1%	49	49,5%
Nérac	466	38,5%	119	9,8%	553	45,7%	683	56,4%
Nomdieu	21	60,0%	5	14,3%	6	17,1%	14	40,0%
Pompiey	18	54,5%	7	21,2%	7	21,2%	21	63,6%
Poudenas	9	34,6%	NS	NS	8	30,8%	17	65,4%
Réaup-Lisse	41	67,2%	5	8,2%	10	16,4%	32	52,5%
Sainte-Maure-de-Peyriac	13	52,0%	NS	NS	7	28,0%	16	64,0%
Saint-Pé-Saint-Simon	6	25,0%	NS	NS	9	37,5%	17	70,8%
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	19	61,3%	5	16,1%	NS	NS	8	25,8%
Saumont	20	64,5%	6	19,4%	5	16,1%	17	54,8%
Sos	39	32,8%	NS	NS	62	52,1%	73	61,3%
Thouars-sur-Garonne	15	62,5%	7	29,2%	5	20,8%	11	45,8%
Vianne	58	39,5%	27	18,4%	47	32,0%	82	55,8%
Xaintrailles	22	46,8%	7	14,9%	13	27,7%	31	66,0%
CC Albret Communauté	1 754	43,9%	476	11,9%	1 426	35,7%	2 278	57,0%
Lot-et-Garonne (47)	24 931	40,6%	7 301	11,9%	25 090	40,9%	36 684	59,8%

Source : Caf – FR6_1222

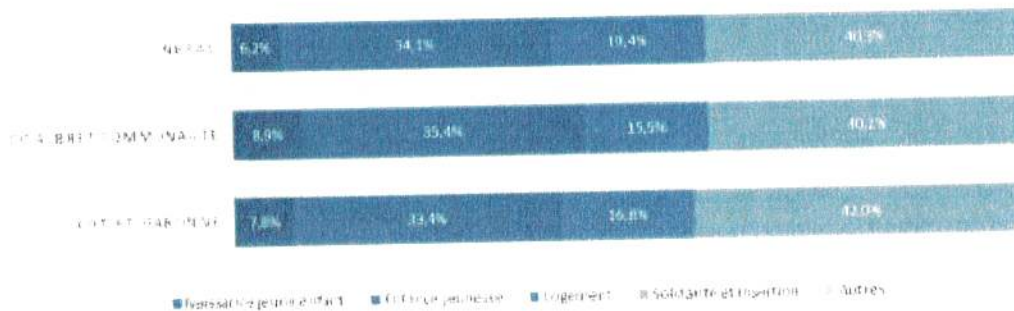
En 2022, plus de 24,1 millions d'euros de prestations ont été versées sur la CC Albret Communauté soit 6,2% de l'ensemble des prestations versées sur le département du Lot-et-Garonne. Plus de 30% du montant a été versé aux allocataires de Nérac (30,3%).

Tableau : Le montant des prestations versées par famille de prestations

	Naissance jeune enfant	Enfance jeunesse	Logement	Solidarité et insertion	Autres	Total
Nérac	456 508,43 €	2 491 617,48 €	1 421 099,71 €	2 947 430,96 €	0,00 €	7 316 656,58 €
CC Albret Communauté	2 145 590,67 €	8 538 999,03 €	3 747 831,01 €	9 676 849,87 €	0,00 €	24 109 270,58 €
Lot-et-Garonne (47)	30 220 671,70 €	130 010 794,99 €	65 605 774,44 €	163 607 549,62 €	396,88 €	389 445 187,63 €

Source : cumul des allstat FR6 de 2022

RÉPARTITION DU MONTANT DES PRESTATIONS VERSÉES



2.4.2. Les aides individuelles

En 2022, plus de 34 800 euros ont été versés aux allocataires de la CC Albret Communauté au titre des aides individuelles d'action sociale, soit 4% de l'ensemble des aides versées par la Caf du Lot-et-Garonne. Plus du tiers du montant a été versé aux allocataires de la commune de Nérac (34,3%).

Tableau : Le montant des aides individuelles versées

	Aide à l'installation des jeunes	Amélioration Habitat Social	BAFA	Aide / allocation forfaitaire en cas d'un décès d'un conjoint ou d'un enfant	Prêt et subvention famille	Prime à l'installation des assistants maternels	Equipement Ménager ou mobilier	Total
Nérac	150 €	0 €	855 €	0 €	3 099 €	0 €	7 829 €	11 932 €
CC Albret Communauté	1050 €	0 €	1 726 €	2 120 €	11 543 €	900 €	17 466 €	34 805 €
Lot-et-Garonne (47)	32 400 €	7 482 €	12 910 €	69 772 €	158 612 €	19 800 €	559 323 €	860 299 €

Source : Caf – Afi 2022

2.4.3. L'accompagnement individuel des familles par la Caf

En 2022, sur la CC Albret Communauté, 100 familles ont été suivies par une intervention sociale : 75% concernent un accompagnement, les autres ont fait l'objet d'une info-conseil.

	Nb de familles suivies par une intervention sociale	% Accompagnement	% info-conseil
Nérac	29	72,4%	27,6%
CC Albret Communauté	100	75,0%	25,0%
Lot-et-Garonne (47)	1 705	66,6%	33,4%

Source : Caf - Gesica

Les enjeux de la convention territoriale globale

1. La petite enfance

1.1. L'accueil du jeune enfant

1.1.1. Les assistants maternels agréés actifs

A fin 2022, 70 assistants maternels agréés sont en activité sur la CC Albret Communauté.

Sur le territoire sont recensés 11,9 assistants maternels en activité pour 100 enfants Caf et Msa de moins de 3 ans, soit une densité supérieure à l'ensemble du département (10,8).

La tendance depuis 2016 est à la baisse du nombre d'assistants maternels, passant de 86 en 2016 à 70 en 2022, soit - 18% (contre -14% sur le département).

Par ailleurs, 20% des assistants maternels ont au moins 60 ans et 41,4% ont 55 ans et plus (contre 28,2% sur le département du Lot-et-Garonne).

Tableau : Répartition des assistants maternels selon leur âge (Année 2022)

	CC Albret Communauté		Lot-et-Garonne
	NS	NS	
Moins de 30 ans			5,0%
De 30 à 39 ans	8	11,4%	23,7%
De 40 à 49 ans	22	31,4%	26,6%
De 50 à 54 ans	8	11,4%	16,4%
De 55 à 59 ans	15	21,4%	17,9%
Plus de 60 ans	14	20,0%	10,3%
	70	100,0%	100,0%

Source : Cnaf, Acoiss-Centre Pajemploi, IMAJE

Les assistants maternels gardent en moyenne 3,9 enfants (de moins de 6 ans), soit un nombre semblable à celui observé au niveau du département (Lot-et-Garonne : 3,9). Le temps moyen de garde est en revanche plus élevé que celui observé sur le département : 120,7 heures contre 108,6 heures.

Avec un salaire horaire¹⁰ moyen de 3,81€, le salaire mensuel net moyen des assistants de la CC Albret Communauté est en-dessous de celui observé sur le département : 1 579€ contre 1 643€.

Tableau : Les déterminants de la tension chez les assistants maternels (Année 2022)

	Nombre d'assistants maternels en activité à fin 2022	Nombre d'assistants maternels en activité pour 100 enfants Caf et Msa de moins de 3 ans	Nombre moyen d'enfants gardés par un assistant maternels	Nombre moyen d'heures rémunérées par enfants gardés par un assistant maternel	Montant du salaire horaire moyen des assistants maternels	Montant du salaire mensuel net moyen des assistants maternels
BARBASTE	10	27,0	5,7	71,1	3,63 €	2 476,15 €
FEUGAROLLES	5	13,2	3,0	69,0	3,74 €	1 121,74 €
FRANCESCAS	6	35,3	2,8	90,3	4,41 €	1 432,82 €
LAVARDAC	5	8,6	4,0	165,4	3,41 €	1 524,17 €
NERAC	17	11,7	4,1	81,4	3,86 €	1 657,91 €
CC Albret Communauté	70	11,9	3,9	120,7	3,81 €	1 579,35 €
Lot-et-Garonne (47)	914	10,8	3,9	108,6	3,79 €	1 643,37 €

Sources : CNAF, CCMSA et AcoSS-Centre Pajemploi, IMAJE

1.1.2. Les Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

A fin 2022, la CC Albret Communauté comprend 4 Eaje Psu pour une capacité d'accueil total de 70 places :

- L'Eaje de Mézin de 12 places,

¹⁰ Le salaire horaire correspond au salaire mensuel net considéré du mois de novembre 2021 et intègre les congés payés. Les indemnités d'entretien ne sont pas prises en compte. Ce montant est divisé par le nombre d'heures effectuées.

- La micro-cèche de Montagnac sur Auvignon de 10 places,
- L'Eaje de Montesquieu de 18 places,
- L'Eaje de Nérac de 30 places.

L'Eaje de Montesquieu a augmenté sa capacité d'accueil de + 4 places, l'amenant à 22 places, soit un total de 74 places sur le territoire de l'Albret.

1.2. L'information des familles au titre de l'accueil du jeune enfant via les Relais Petite Enfance

La CC Albret Communauté est couverte par le RPE de Nérac.

1.3. Le taux de couverture en mode d'accueil

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elles sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne comblent pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple).

A fin 2021, avec 370 places en accueil formel, le **taux de couverture global¹¹ de la CC Albret Communauté est de 60,6 % contre un taux de 59,4 % pour le département du Lot-et-Garonne**

¹¹ Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans.
Modes d'accueil "formels" :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile

(source : Cafdata), soit un taux au-dessus de la moyenne départementale. Plus d'un quart de l'offre est située sur la commune de Nérac.

Décomposition de l'offre d'accueil sur la CC Albret Communauté :

- 67% de l'offre d'accueil concerne l'offre en accueil individuel, soit 246 places (contre 60% au niveau du département du Lot-et-Garonne) et,
- 19% concerne l'accueil en Eaje, soit 72 places (contre 33% pour le département),
- 13% concerne l'offre de préscolarisation (contre 6% pour le département).

Taux de couverture :

	Offre 2021	POPULATION – 3 ans estimée 2021	Taux de couverture global 2021	Décomposition de l'offre d'accueil			
				Assistants maternels	Eaje	Garde à domicile	Préscolarisation
Nérac	103	174	59,1%	58%	29%	NS	13%
CC Albret Communauté	370	611	60,6%	67%	19%	NS	13%
Lot-et- Garonne (47)	5 346	8 996	59,4%	60%	33%	1%	6%

Source : Cafdata-2021

Nous constatons donc que l'Albret est mieux couvert en mode de garde que le département, du fait d'un nombre d'assistants maternels et de places en préscolarisation important relativement au nombre de places total. Les places en accueil collectif sont sous représentées.

A noter : si on exclue du calcul du taux de couverture l'offre en préscolarisation, qui ne concerne en fait que les 2 ans, le taux de couverture de l'Albret serait inférieur à la moyenne départementale (52,5% en Albret contre 55,8% dans le département).

-
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
 - Ecole maternelle

2. L'enfance et la jeunesse

2.1. Les accueils de loisirs sans hébergement

Sur la CC Albret Communauté, 17 lieux d'accueils de loisirs ont été financés par la Caf en 2022 :

- Un espace adolescents (sur Lavardac),
- 5 accueils extrascolaires (sur Barbaste, Montesquieu, Moncrabeau, Lamontjoie et Mézin)
- 11 lieux d'accueils périscolaires (sur Bruch, Barbaste, Vianne, Lavardac, Moncrabeau, Barbaste, Montesquieu, Lamontjoie, Nérac (x2) et Mézin).

2.2. Les foyers de jeunes travailleurs (FJT)

Aucun FJT sur la CC Albret Communauté.

3. La parentalité

3.1. Le Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap)

En 2021, trois structures Reaap ont été financées par la Caf pour la réalisation d'actions sur son territoire :

- La Bibliothèque municipale de Bruch qui a réalisé 2 actions parents-enfants
- L'EVS Amicale Laïque de Nérac qui a réalisé 3 actions parents-enfants
- L'EVS Lou Vérateous qui a réalisé 2 actions parents-enfants et un groupe de parole.

3.2. Les lieux d'accueil enfants-parents (Laep)

Le LAEP 1, 2, 3 soleil est implanté sur la commune de Nérac. En 2022, il a accueilli 41 enfants différents pour 31 familles différentes.

3.3. Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Le Clas de la Mairie de Bruch a été financé pour l'année scolaire 2021-2022.

3.4. La médiation familiale

Aucun dispositif de médiation familiale n'est présent sur la CC Albret Communauté.

4. L'animation vie sociale

La CC Albret Communauté comprend 3 espaces de vie sociale financés par la Caf en 2022 :

- EVS Lou Veratous sur Moncrabeau,
- EVS Amicale Laïque de Nérac,
- EVS La fleur qui sourit sur Sos.

5. L'information des familles pour leur accès aux droits Caf

5.1. Les Points d'accueil

Sur la CC Albret Communauté, cinq accueils France Services sont présents sur les communes de :

- Buzet sur Baise,
- Lavardac,
- Mézin,
- Nérac,
- Sos.

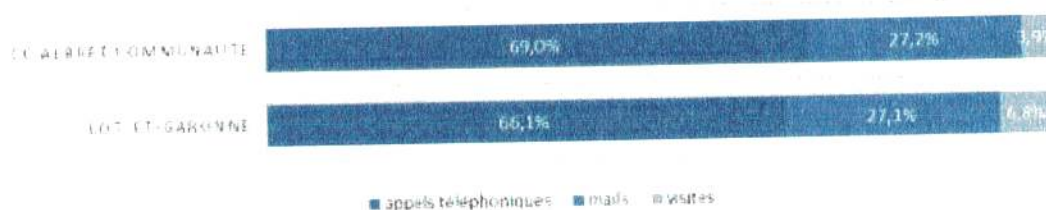
5.2. Les modes de contact des allocataires du territoire

Sur l'année 2022, un tiers des allocataires de la CC Albret Communauté a contacté la Caf par téléphone, 26% l'ont contactée par mail et 6,7% se sont déplacés dans un accueil Caf.

	% d'allocataires s'étant rendus dans un accueil Caf en 2022	% d'allocataires ayant contacté la Caf par téléphone en 2022	% d'allocataires ayant envoyé un mail à la Caf en 2022
CC Albret Communauté	6,7%	33,0%	26,0%
Lot-et-Garonne (47)	11,1%	33,6%	27,4%

Le premier moyen de contact des allocataires de la CC Albret Communauté souhaitant entrer en contact avec la Caf est le téléphone (69% des contacts), puis le mail (27,2% des contacts) et enfin la visite (3,9% des contacts).

RÉPARTITION DES CONTACTS DES ALLOCATAIRES SELON LE MODE DE CONTACT EN 2022



5.2.1. Les visites des allocataires de la CC Albret Communauté ¹²

En 2022, 6,7% des allocataires de la CC Albret Communauté se sont rendus au moins une fois dans un accueil Caf (contre 11,1% sur l'ensemble du département).

Près de 270 allocataires différents de la CC Albret Communauté se sont rendus au moins une fois dans un accueil de la caisse en 2022. C'est principalement au siège d'Agen qu'ils se sont rendus.

¹² La domiciliation de l'allocataire est celle au moment de la visite.

	Nombre total de visites en 2022	Nb allocataires différents ayant réalisé au moins 1 visite en 2022	Nb visites par allocataire	% de visites à l'accueil d'Agen
CC Albret Communauté	326	266	1,2	70,6%

Source : Caf – Gcammaa

5.2.2. Les appels téléphoniques des allocataires de la CC Albret Communauté ¹²

En 2022, 33% des allocataires de la CC Albret Communauté ont appelé au moins une fois la Caf (contre 33,6% sur l'ensemble du département). Ainsi, c'est plus de 1 300 allocataires différents de la CC Albret Communauté qui ont appelé la Caf au moins une fois en 2022. Sur l'année, ils ont en moyenne appelé plus de 4 fois.

	Nombre total d'appels téléphoniques aboutis en 2022	Nb allocataires différents ayant réalisé au moins 1 appel en 2022	Nb appels par allocataires
CC Albret Communauté	5 826	1 312	4,4

Source : Caf

5.2.3. Les mails envoyés par les allocataires de la CC Albret Communauté ¹²

26% des allocataires de la CC Albret Communauté ont contacté la Caf par mail (contre 27,4% sur l'ensemble du département). Ainsi, plus de 1 000 allocataires différents de la CC Albret Communauté ont envoyé au moins un mail à la Caf en 2022. Sur l'année, c'est un peu plus de 2 mails qui ont été envoyés par allocataire entrant en contact avec la Caf.

	Nombre total de mails envoyés en 2022	Nb allocataires différents ayant envoyé au moins 1 mail en 2021	Nb de mails par allocataires
CC Albret Communauté	2 296	1 032	2,2

Source : Caf

5.3. L'utilisation des téléservices

En moyenne sur 2022, les allocataires de la CC Albret Communauté utilisent de manière similaire les téléservices que la moyenne départementale : 74,7% contre 75,1%.

	Taux d'utilisation des téléservices allocataires pour l'ensemble des prestations	Taux d'utilisation du téléservice PAJE	Taux d'utilisation du téléservice RSA	Taux d'utilisation du téléservice Prime d'activité	Taux d'utilisation du téléservice aides au logement
CC Albret Communauté	74,7%	93,0%	54,8%	92,3%	65,5%
Département du Lot-et-Garonne	75,1%	89,9%	53,6%	88,5%	68,4%

Source : Caf

6. Le logement

6.1. Caractéristiques du parc de logements

Au 1^{er} janvier 2020, la CC Albret Communauté comprend 15 249 logements, avec une augmentation des logements moins rapide en 6 ans que sur le département du Lot-et-Garonne : +0,4% par an contre +0,6% par an sur le département. Plus du quart des logements se situe sur la commune de Nérac.

Plus de trois quart des logements occupés le sont au titre de résidences principales (76,5% contre 81,9% sur le département). En 6 ans, le nombre de résidences principales est en légère augmentation : +0,2% par an contre +0,4% par an sur le département.

Les résidences secondaires sont davantage représentées par rapport au département et représentent près de 10% des logements (9,6% contre 6,3% sur le département). Sur la commune de Barbaste, les résidences secondaires représentent 30,2% des logements. En 6 ans, le nombre de résidences secondaires a augmenté faiblement de +0,1% par an sur la communauté de communes (contre +1,4% par an sur le département).

Les logements vacants représentent près de 14% des logements (13,9% contre 11,7% sur le département). Sur la commune de Poudenas, les logements vacants représentent 21,5% des logements. En 6 ans, le nombre de logements vacants a augmenté de +1,7% par an, soit de manière similaire au département.

Tableau : Caractéristiques du parc de logements

	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
CC Albret Communauté	76,5%	9,6%	13,9%
Département du Lot-et-Garonne	81,9%	6,3%	11,7%

Source : Insee, RP2020

Tableau : Evolution annuelle moyenne du parc de logements entre 2014 et 2020

	Ensemble des logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
CC Albret Communauté	0,4%	0,2%	0,1%	1,7%
Département du Lot-et-Garonne	0,6%	0,4%	1,4%	1,7%

Source : Insee, RP2014 et RP2020

Sur la CC Albret Communauté, comme sur le département une majorité des ménages sont propriétaires : plus de 7 résidences sur 10 sont occupées par les propriétaires. Selon les communes, la proportion de propriétaires varie entre 59,3% (Nérac) et 89,7% (Moncaut).

Le parc HLM représente moins de 2% des logements contre 6,4% sur le département. C'est sur la commune de Sos que la proportion de locataires dans le parc HLM est la plus élevée avec une proportion de 7,8%.

Les ménages logés gratuitement représentent moins de 3% des ménages. Selon les communes cette proportion varie entre 0% (Lasserre) et 7,3% (Espiens).

Tableau : mode d'occupation des ménages

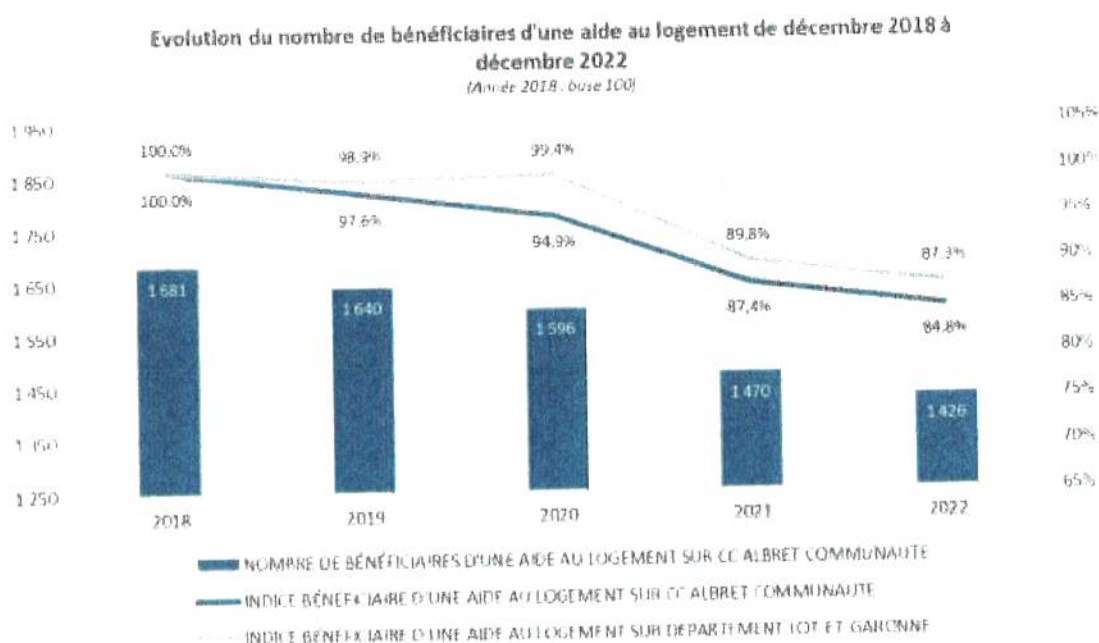
	% de propriétaires	% de locataires HLM	% de locataires hors	% de logés

			HLM	gratuitement
CC Albret Communauté	71,4%	1,8%	24,0%	2,9%
Département du Lot-et-Garonne	64,7%	6,4%	26,5%	2,4%

Source : Insee, RP2020

6.2. Profil des foyers allocataires bénéficiaires d'une aide au logement

A fin 2022, 1 426 foyers de la CC Albret Communauté reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Depuis 2018, le nombre de bénéficiaires d'une aide au logement a diminué de -4% par an (contre -3,3% par an sur le département du Lot-et-Garonne).



Plus de 3 quarts des bénéficiaires d'une aide au logement sont locataires dans le parc privé (75,8% contre 66,4% sur le département du Lot-et-Garonne) ; selon les communes cette proportion varie entre 38,7% (Sos) et 100% (Fioux, Lasserre, Montgaillard-en-Albret et Poudenas). 7,5% des allocataires sont locataires dans le parc public (contre 22,4% sur le département). La commune de Sos enregistre la plus forte proportion avec 29%.

Les accédants à la propriété représentent 6,2% des bénéficiaires (contre 4,2% sur le département). Selon les communes, ce taux varie entre 3,8% (Nérac) et 40% (Calignac).

La part de bénéficiaires en établissements collectifs (foyer, résidence universitaire CROUS, maison de retraite, centre de long séjour) atteint 10,4% sur la communauté de communes (contre 6,9% sur le département). Selon les communes, cette proportion varie entre 11,2% (Nérac) et 34,5% (Lamontjoie).

Tableau : Répartition des bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

	% locataires parc social	% locataires parc privé	% accession en	% établissements collectifs
CC Albret Communauté	7,5%	75,8%	6,2%	10,4%
Département du Lot-et-Garonne	22,4%	66,4%	4,2%	6,9%

Source : Caf – Fr6_1222

Sur la communauté de communes, la part d'étudiants parmi les locataires est faible (0,7% contre 3,8% sur le département). En revanche, la part de retraités est plus élevée : 26,7% contre 19,7% sur le département. C'est sur la commune de Sos que la proportion est la plus élevée avec 54,2%.

Tableau : Profil des bénéficiaires d'une aide au logement

	Nb locataires étudiants	Part d'étudiants parmi les locataires	Nb locataires retraités	Part de retraités parmi les locataires
CC Albret Communauté	10	0,7%	357	26,7%
Département du Lot-et-Garonne	903	3,8%	4 740	19,7%

Source : Caf – Fr6_1222

Après perception des aides au logement, 155 foyers de la communauté de communes consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges, soit 15,2% des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement et dont les revenus sont connus (contre 14% sur le

département du Lot-et-Garonne). C'est sur la commune d'Espiens qu'on observe le plus fort taux avec 45,5% d'allocataires avec un taux d'effort pour le logement supérieur à 39%.

Dans la communauté de communes, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40% de leurs revenus pour se loger est plus de 14 fois plus important dans le parc locatif privé, dont les loyers sont plus élevés, que dans le parc locatif public.

Tableau : Répartition des allocataires consacrant au moins 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges

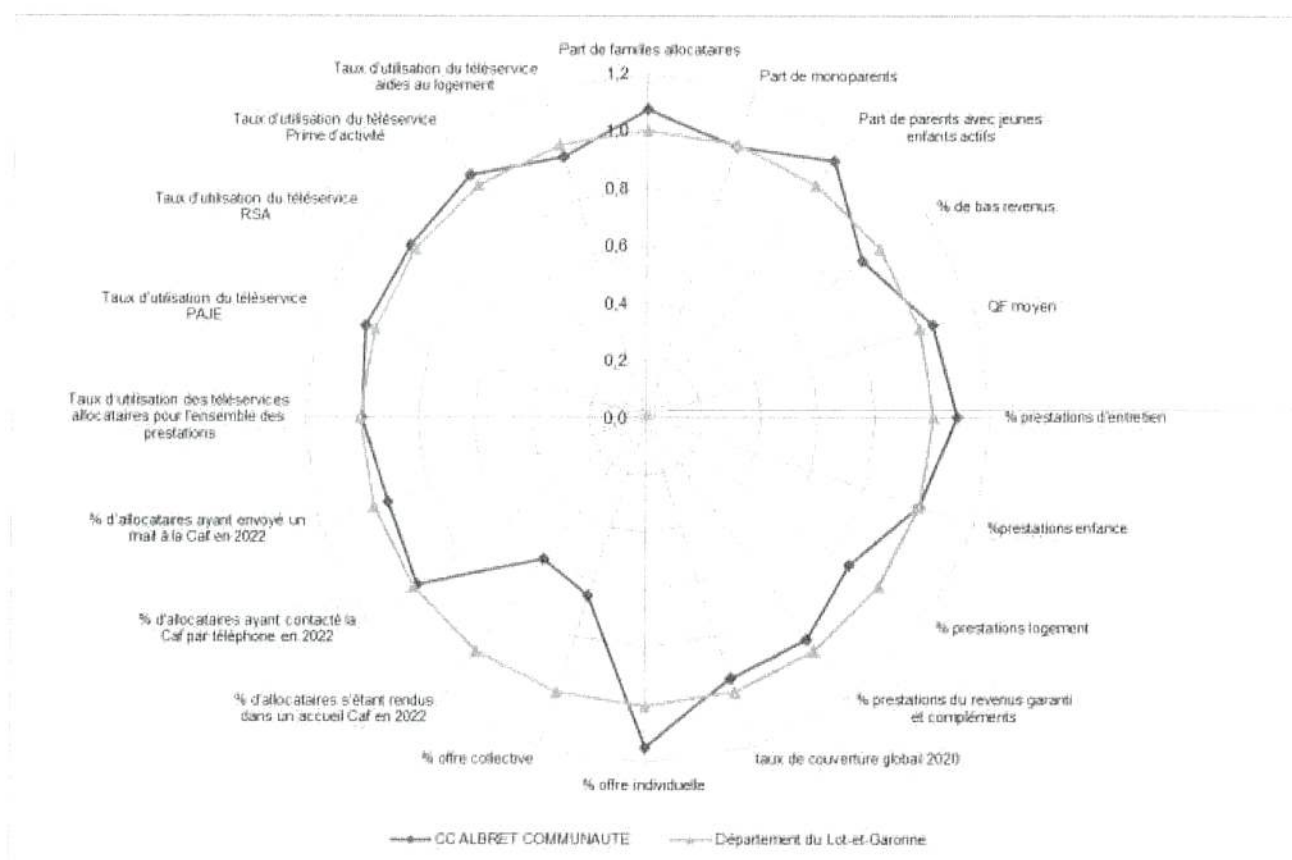
	Ensemble		Parc locatif public		Parc locatif privé		Accession	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
CC Albret Communauté	155	15,2%	9	11,1%	128	15,0%	18	21,2%
Département du Lot-et-Garonne	2 572	14,0%	273	6,4%	2 176	16,6%	123	12,3%

Source : Caf – Fr6_1222

Eléments de synthèse

Quels sont les éléments clés de la CC Albret Communauté par rapport à l'ensemble du département du Lot-et-Garonne ?

Graphique : Position relative de la CC Albret Communauté par rapport à la moyenne départementale :



Notes : les indicateurs sont construits comme le ratio entre la valeur du territoire et la moyenne départementale.

Un ratio supérieur à 1 indique que l'indicateur est plus élevé pour le territoire que la moyenne départementale.

- Un territoire dont la population diminue en raison d'un solde migratoire positif qui n'arrive pas à contrebalancer un solde naturel déficitaire.
- Un profil familial plus prononcé qu'au niveau du département : 50,6% des allocataires avec au moins un enfant à charge (contre 47,2% sur l'ensemble du département) et avec une proportion de bénéficiaires de prestations d'entretien plus élevée que la moyenne départementale.
- Une précarité moins prononcée que sur le département : une proportion plus faible de bénéficiaires de prestations de revenus garantis, de bénéficiaires d'aides au logement et de bas revenus ainsi qu'un QF moyen plus élevé que la moyenne départementale.
- Une capacité d'accueil globale théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans au-dessus de la moyenne départementale, due à une offre chez les assistants maternels et en préscolarisation importante, compensant l'offre en accueil collective plus faible que sur le département.
- Territoire couvert par au moins un dispositif du panier de services parentalité.
- Territoire couvert par un dispositif d'animation de la vie sociale : 3 espaces de vie sociale et aucun centre social.
- Au niveau de la jeunesse :
 - o 1 accueil adolescents,
 - o 11 lieux d'accueils périscolaires,
 - o 5 lieux d'accueils extrascolaires.
- Des allocataires qui se déplacent moins pour prendre contact avec la Caf que la moyenne départementale.
- Globalement, des allocataires qui utilisent de manière similaire les téléservices que la moyenne départementale.